



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ORNAISONS

Séance du 30 mars 2026

Délibérations n°2026_13 et 14 ANNEXE

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

ÉLUS	TAUX IB 1027	INDEMNITÉ BRUTE / MOIS
Maire	45,00%	1 849,73 €
1 ^{er} adjoint	12,00%	493,26 €
2 ^{ème} adjointe	14,53%	597,26 €
3 ^{ème} adjoint	14,53%	597,26 €
4 ^{ème} adjointe	14,53%	597,26 €
Conseiller délégué	14,53%	597,26 €
	TOTAL	4 732,03 €
	Enveloppe indemnitaire globale	5 804,88 €

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 11/4/2026

ID : 011-211102678-20260330-D2026_13-DE